

Gestion concertée des ressources marines et côtières du Nord du Canal du Mozambique

NOTE D'OPPORTUNITE DE PROJET



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Comité de sélection du FFEM

13 Janvier 2017

Secrétariat du Fonds Français pour l'Environnement Mondial

Libellé court du projet	Initiative Nord du Canal du Mozambique
Pays/région	France, Madagascar, Mozambique, Tanzanie, Union des Comores
Institution membre porteuse	MAEDI, MEEM
Domaine d'application	Eaux internationales
Thématique de concentration	Gestion intégrée et résilience des zones littorales et marines
Co-financiers	FEM, SIDA, membres du Consortium de l'Océan indien (WIO-C)
Contribution du FFEM	1,5 millions €
Bénéficiaire	Secrétariat de la Convention de Nairobi (via le PNUE) en partenariat avec CORDIO et WWF ¹
Bénéficiaire final	Gouvernements de la région NCM, Organisations régionales, autorités locales, Société civile, AMPs, opérateurs économiques
Démarrage du projet	Janvier 2018
Durée du projet	4 ans
Rédacteur de la fiche	David Obura (CORDIO), Peter Scheren (WWF Afrique), Anne Chetaille (WWF France), Valerie Burgener (WWF International)

¹ Dans ce cadre, WWF et Cordio représentent le Consortium de l'océan indien occidental (WIO-C). Ces deux organisations partenaires du projet font partie de cette plateforme et ont signé un mémorandum d'accord avec le secrétariat de la Convention de Nairobi.

I. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

I.1 CONTEXTE ET ENJEUX

Le Nord du Canal du Mozambique (NCM) couvrant une superficie d'environ 700 000 km² est sous la juridiction de Madagascar, du Mozambique, de la Tanzanie, de la France, et de l'Union des Comores. La géologie et l'océanographie du canal, ainsi que ses écosystèmes côtiers et pélagiques diversifiés et précieux, distinguent la région NCM en tant que sous-région unique de l'océan indien occidental. Cette région est l'une des zones de biodiversité marine les plus riches au monde et sert de réservoir biologique pour toute la région côtière de l'Afrique de l'Est, en particulier pour les récifs coralliens et les écosystèmes associés. L'endémisme est élevé et la diversité globale des récifs est la deuxième plus importante après le triangle de corail du sud-est de l'Asie, avec plus de 400 espèces de coraux durs. La priorité stratégique de cette zone pour la conservation de la biodiversité a été confirmée par le processus « WIOMER » de la Commission de l'océan Indien (2010), la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO (2012) et le processus « EBSA » de la Convention sur la diversité biologique. L'importance de la région et de ses atouts naturels a également été reconnue par la décision CP8/6 de la 8^{ème} Conférence des Parties à la Convention de Nairobi (juin 2015), demandant aux Parties contractantes, au FEM et à d'autres partenaires, de soutenir des projets dans Nord du canal du Mozambique comme exemple de gouvernance intégrée des océans (GIO).

La population côtière de la zone NCM est actuellement de 10 millions de personnes. Elle devrait croître à 22-25 millions en 2050, et 40-60 millions en 2100². Elle est largement dépendante d'écosystèmes sains et productifs notamment via la pêche, l'agriculture côtière et le tourisme. Toutefois, les écosystèmes critiques de la région (récifs coralliens, mangroves et herbiers) sont en déclin en raison des effets combinés de leur utilisation au niveau local et des menaces mondiales, y compris les pressions croissantes liées au développement des infrastructures côtières, des industries extractives, de la croissance démographique et du changement climatique. En particulier, en raison des récentes découvertes de gaz naturel et de pétrole, la région connaîtra probablement un essor économique et démographique important au cours des prochaines décennies. Si cet essor peut être source de nouvelles opportunités économiques et d'amélioration du bien-être, il constitue potentiellement une menace pour la santé de ces écosystèmes critiques, et par conséquent pour les moyens de subsistance et le bien-être des communautés côtières. Il pourrait en effet avoir des impacts négatifs sur la production de poisson, la protection du rivage, la séquestration du carbone et les fonctions récréatives qui soutiennent l'industrie touristique, et par conséquent sur les moyens de subsistance des populations, en particulier des plus pauvres.

Cependant, ces impacts pourraient être atténués par des approches appropriées de planification et de gestion intégrées des ressources et de renforcement de la résilience des populations locales. Ce projet a pour objectif d'appuyer une démarche de planification spatiale dans les zones économiques exclusives et les mers territoriales des pays au sein de la région NCM, en s'appuyant sur le Protocole sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en cours de négociation au sein de la Convention de Nairobi, pour faire face aux menaces environnementales et sociales liées au développement du pétrole et du gaz. À cet égard, le projet offrira une approche holistique de la gouvernance des océans pour la région et contribuera à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), notamment l'Objectif 14 « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ». Le projet s'appuie ainsi sur des éléments d'initiatives passées et en cours dans la région, notamment les projets WIOSAP et SAPPHIRE du secrétariat de la Convention de Nairobi³, le projet d'autoroute maritime qui portait sur la protection contre les déversements de pétrole⁴, d'autres projets régionaux tels que le projet SWIOFish de la Banque mondiale et le projet Biodiversité de la Commission de l'océan indien (COI).

² Source: http://web.ornl.gov/sci/landscan/landscan_data_avail.shtml et les projections des Nations unies sur la croissance de la population mondiale d'ici 2100.

³ Ces deux projets régionaux cofinancés par le Fonds pour l'environnement mondial ont démarré récemment : « WIOSAP- Implementation of the Strategic Action Programme for the protection of the Western Indian Ocean from land-based sources and activities » et « SAPPHIRE- Western Indian Ocean Large Marine Ecosystems Strategic Action Programme Policy Harmonisation and Institutional Reforms ».

⁴ Le projet du FEM s'intitulait "développement de l'autoroute maritime dans l'océan indien occidental et prévention des pollutions marines et côtières". Il se concentrait sur la réduction des risques de navigation pour le transport du pétrole notamment dans la région NCM et s'attachait en particulier à la réduction des dommages environnementaux sur les plages et ressources marines liées aux déversements de pétrole et de produits chimiques.

I.2 OBJECTIFS DU PROJET

Objectif général du projet :

D'ici 2025, les récifs coralliens et écosystèmes associés à haute valeur de conservation sont préservés et améliorés grâce à une gestion spatiale efficace des activités en mer, notamment celles du secteur des hydrocarbures offshore, assurant un avenir durable pour les communautés côtières et les économies de la région.

Objectifs spécifiques du projet :

- D'ici 2021, les fondements institutionnels et les connaissances sont établis pour un processus multipartite de planification spatiale et gestion intégrée pour la zone NCM.
- D'ici 2021, une planification efficace est promue et des pratiques optimales dans le secteur du pétrole et du gaz sont adoptées et appliquées par les gouvernements et le secteur privé, permettant l'atténuation des impacts du secteur sur les ressources naturelles et les communautés de la zone NCM.
- D'ici 2021, les moyens de subsistance et le bien-être des communautés sont améliorés grâce à la diffusion et à la réplication de pratiques réussies en matière de gestion communautaire des ressources marines et de lien environnement-santé.

I.3 CONTENU DU PROJET

S'appuyant sur les fondements d'une coopération et de partenariats régionaux solides, la région NCM est bien placée pour mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre des ODD. À cet égard, le projet vise à assurer la santé et la productivité des écosystèmes essentiels de la région, en mettant particulièrement l'accent sur les récifs coralliens, les herbiers marins et les mangroves. Le projet s'appuie sur le protocole de gestion intégrée des zones côtières en cours de discussion au sein de la convention de Nairobi. D'un point de vue opérationnel, le renforcement des capacités et des mécanismes d'implication des parties prenantes afin d'étendre la gestion intégrée dans toutes les eaux marines relevant des juridictions nationales seront privilégiés comme approche (composante 1). Ce processus s'appuiera sur des connaissances pointues pour appuyer la prise de décisions, en veillant à ce que les secteurs économiques pertinents ainsi que les communautés locales participent à l'évaluation des enjeux, des compromis et des scénarii de développement futurs. L'industrie pétrolière et gazière, qui représente à la fois une des plus grandes opportunités économiques pour la région mais également une menace environnementale et sociale à long terme, sera alors ciblée afin de garantir des réponses appropriées en termes de législations et de capacités d'intervention d'urgence, et de favoriser l'adoption de meilleures pratiques pour atténuer les impacts sur l'environnement et les communautés de la région (composante 2). Sur les volets environnementaux et sociaux, l'accent sera mis en particulier sur la mise à l'échelle et la reproduction de modèles réussis d'approches de gestion communautaire des mangroves, des herbiers marins, et des récifs coralliens, y compris les approches Environnement-santé (composante 3).

Composante 1 : mise en place d'un processus multipartite de planification spatiale et gestion intégrée dans la zone NCM

Mise en œuvre par le Secrétariat de la Convention de Nairobi, avec le soutien du WWF, cette composante est fondée sur l'ODD 14 et le Protocole GIZC de la convention de Nairobi. L'objectif général est de renforcer les capacités au sein des pays membres et du Secrétariat de la Convention de Nairobi pour permettre la mise en œuvre d'une approche intégrée de la gouvernance maritime par l'application d'une planification spatiale complète des usages marins. Cela contribuera également à la mise en œuvre d'autres projets régionaux importants, tels que le projet SAPPHIRE ainsi que le projet WIOSAP. Cette composante inclura le recueil, la compilation et le traitement de données scientifiques existantes afin d'appuyer les décisions pour la mise en œuvre effective du Protocole GIZC.

Un forum multipartite sur la planification spatiale et de gestion intégrée sera mis en place dans chaque pays, s'appuyant sur les comités GIZC nationaux. Il interagira avec les gouvernements dans le cadre des discussions nationales sur l'usage et le partage des espaces marins. Ces forums permettront également à leurs participants de traduire et d'intégrer la planification spatiale dans leurs programmes, projets et actions. Ils auront vocation à nourrir la réflexion sur la planification spatiale au niveau régional. À plus grande échelle, on encouragera ainsi les liens avec les organismes régionaux concernés (par exemple, la Commission de l'océan indien, la SADC, etc.) et également avec d'autres initiatives mondiales (par exemple HELCOM et la Convention de Barcelone⁵). L'animation de ces forums sera

⁵ HELCOM - Commission pour la protection des ressources marines de la Baltique – et la convention de Nairobi ont un accord de jumelage et des intérêts en commun dans la planification spatiale marine. La Convention de Barcelone dispose d'un protocole sur la GIZC.

réalisée par le Secrétariat de la Convention de Nairobi. Ces forums nationaux seront le principal mécanisme pour obtenir la participation des parties prenantes dans la gouvernance de la zone NCM.

Un autre ensemble d'activités concernera la cartographie de la santé des récifs coralliens, des mangroves, des herbiers marins et de leurs espèces inféodées, l'évaluation des menaces et des pressions sur ces écosystèmes en s'appuyant sur les efforts de cartographie antérieurs et les projets pilotes de planification spatiale marine (PSM) tels que MASPAWIO (financé par l'Agence française de développement). Cette cartographie permettra de définir des options de gestion et de politiques à mettre en place pour protéger ces écosystèmes. Différents scénarii et modèles, fondés sur les tendances actuelles et projetées, seront élaborés pour appuyer la prise de décision. Une coordination étroite avec l'initiative océan durable de la Convention sur la diversité biologique (CBD-SOI) et l'Agence des aires marines protégées sera aussi assurée, cette initiative portant sur le renforcement des capacités en matière de planification spatiale marine dans la région de l'océan indien.

Composante 2 : Planification et adoption des meilleures pratiques environnementales et sociales dans les secteurs du gaz et du pétrole au sein de la zone NCM.

La Convention de Nairobi, à travers la décision CP8/7, appelle à la réalisation d'une évaluation environnementale stratégique dans les secteurs du gaz et du pétrole. Cette composante vise à compléter les actions effectuées dans le cadre des projets WIOSAP et SAPPHIRE qui se concentrent sur la réduction de la pollution et l'harmonisation des politiques. Elle vise à assurer la participation des parties prenantes clés (industries du gaz et du pétrole, experts locaux, organisations de la société civile...) dans les discussions avec les gouvernements autour des projets gaziers et pétroliers, et à partager et diffuser les meilleures pratiques et les approches de conformité dans ces secteurs.

La première activité consistera à identifier les principales lacunes en matière de politiques, de capacités et d'orientations techniques afin de prévenir et minimiser les risques environnementaux et sociaux liés aux activités des secteurs pétrolier et gazier, d'une part, et identifier les possibilités d'harmonisation des cadres juridiques et politiques au niveau régional, d'autre part. Le projet s'appuiera sur les efforts déployés antérieurement dans le cadre des projets dans le secteur maritime cités précédemment, qui ont permis d'élaborer des dispositions relatives à la prévention du déversement d'hydrocarbures et à la pollution. Il identifiera les besoins des Etats et des acteurs industriels des secteurs du pétrole et du gaz dans la région en termes d'expertise technique.

La deuxième activité consistera à réaliser une revue des orientations pertinentes en matière de bonnes pratiques pour les opérations marines gazières et pétrolières (telles que l'initiative sur la transparence des industries extractives, l'IEPCA⁶, etc.) en tenant compte des besoins et des priorités de la région NCM et de sa biodiversité. Les informations recueillies seront utilisées dans le cadre des ateliers multipartites sur la planification spatiale (Composante 1). Elles serviront à élaborer des feuilles de routes nationales et régionales pour renforcer les capacités, harmoniser les politiques et intégrer les bonnes pratiques. Les résultats seront également utilisés dans le cadre des activités sur les sites pilotes (composante 3).

La troisième activité appuiera la mise en œuvre des feuilles de route. Elle s'attachera à combler les lacunes en matière de capacités, à élaborer des politiques et à favoriser leur intégration dans les organismes régionaux (COI, SADC, etc.). Les échanges dans le cadre des ateliers multipartites (composante 1) permettront de mettre à jour et de renouveler les priorités ainsi que mettre en place des mesures supplémentaires pour le secteur. Les activités de cette composante seront liées à d'autres projets pertinents dans le secteur, tels que le projet COMBO de WCS, WIOSAP et SAPPHIRE.

Cette composante sera mise en œuvre par Fauna & Flora International (FFI) et Wildlife Conservation Society (WCS).

Composante 3 : réplique et mise à l'échelle de modèles réussis de gestion communautaire des ressources marines et d'amélioration des moyens d'existence et du bien-être des communautés

Les communautés côtières seront les premières à souffrir de la perte et de la dégradation des habitats côtiers critiques - les récifs coralliens, les herbiers et les mangroves – dont dépendent leur subsistance et leur bien-être.

Les activités menées dans le cadre de cette composante comprendront l'identification et la diffusion des meilleures pratiques en matière de gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN) et d'intégration des approches « environnement-santé »⁷. À cet égard, une enquête sera effectuée dans des sites ayant déjà bénéficié d'interventions en matière de GCRN et / ou d'approches environnement-santé afin d'identifier les meilleures pratiques et les critères

⁶ Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier

⁷ En anglais, approche « Population-Health-Environment (PHE). Cette approche du développement humain intègre les questions sanitaires et/ou de planification familiale dans les actions de conservation.

de sélection des sites pilotes du projet. Le degré d'exposition aux risques liés aux activités pétrolières et gazières ainsi que les engagements des entreprises au niveau local pour minimiser ces risques constitueront des critères clés pour le choix de ces sites.

Le projet soutiendra un petit nombre (20) d'initiatives prometteuses sur des sites pilotes au moyen de petites subventions (allant de 500 à 3000 euros). Ces initiatives seront intégrées à un réseau d'apprentissage, incluant des actions de formation et de partage d'expérience (visites d'échanges). Afin de renforcer le soutien à ces programmes communautaires, des informations sur ces réseaux d'apprentissage et petites subventions seront diffusées au sein des forums nationaux et régionaux, et relayées dans les médias ainsi que via d'autres programmes tels que le Programme de petites subventions (*Small-Grants Program*) du FEM. Des soutiens complémentaires seront recherchés auprès du secteur privé local et national pour financer ces initiatives. Le projet cherchera à développer un groupe dynamique de praticiens et de communautés qui pourront s'engager dans les processus de planification de la composante 1 et promouvoir des solutions (GCRN) et d'intégration des approches « environnement-santé » adaptées. Un outil de suivi et d'évaluation, -comprenant notamment un outil d'autoévaluation mis en œuvre par les communautés- et mesurant l'adoption et l'impact des interventions locales efficaces pour la GCRN et les liens -environnement-santé sera élaboré et mis en œuvre.

Cette composante sera dirigée par CORDIO et Blue Ventures, en coordination avec l'ensemble du partenariat NCM.

I.4 MONTAGE INSTITUTIONNEL

Le bénéficiaire direct du projet sera le secrétariat de la Convention de Nairobi (SCN), via le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) à Nairobi, en partenariat avec le WIO-C, représenté par les ONG WWF et CORDIO. Les deux organisations partenaires du projet font partie de la plateforme du WIO-C et ont signé un mémorandum d'accord avec le secrétariat de la Convention de Nairobi. Le SCN/PNUE sera l'autorité contractante (maître d'ouvrage) en charge de la coordination générale du projet vis-à-vis du bailleur, de la consolidation du reporting technique et financier global du projet et de la mise en cohérence de l'initiative NMC avec les autres initiatives régionales et programmes portés par le SCN. Le SCN apportera au projet une vision globale et jouera un rôle moteur dans l'articulation avec les pays ainsi que la coordination avec d'autres projets (WIOSAP, SAPPHIRE, etc.). Un membre de l'équipe du projet (recrutement externe) sera intégré au sein du secrétariat pour la coordination de la composante 1 et pour faire le lien avec les partenaires en charge des autres composantes. WWF et CORDIO seront les maîtres d'œuvre du projet en charge de la mise en œuvre des composantes sur le terrain, avec un appui spécifique d'autres partenaires techniques membres du WIO-C selon les composantes (WCS, FFI et Blue ventures). Les deux ONG mettront à profit la complémentarité et la richesse de leur savoir-faire et expertise. Elles bénéficieront des fonds du FFEM par versements directs et reporteront auprès du SCN pour la coordination générale. En ce qui concerne le WWF, le WWF France sera en charge des relations avec les institutions françaises et le bailleur français pour le bon déroulement du projet. Le WWF Madagascar et CORDIO coordonneront les actions au niveau régional avec les partenaires techniques et institutionnels. Le WWF Madagascar rétrocèdera les fonds auprès de FFI et WCS pour la mise en œuvre de la composante 2 et CORDIO reversera les fonds à Blue Ventures pour sa part de la mise en œuvre de la composante 3. Néanmoins, les autres organisations membres du WIO-C, notamment Conservation International, UICN, Birdlife International, Rare Conservation, The Nature Conservancy (TNC) seront associés le cas échéant.

Un Comité de Pilotage sera mis en place afin de dresser le bilan de l'année et d'élaborer le programme de travail du projet pour l'année à venir. Il sera composé du FFEM, du FEM et des autres bailleurs (observateurs), de représentants des pays de la sous-région (Tanzanie, Mozambique, Madagascar, France et Comores), du secrétariat de la Convention de Nairobi, du WWF, de CORDIO, du Président du WIO-C, et d'experts reconnus (par exemple l'IDDRI). A plus haut niveau, la Conférence des Parties de la Convention de Nairobi servira de mécanisme de prise de décision par les pays participants. Le gouvernement des Seychelles sera aussi impliqué au niveau technique dans le cadre de ses expériences de planification spatiale.

I.5 DUREE, COÛT, PLAN DE FINANCEMENT

Durée : 4 ans.

Plan de financement : Le montant global est estimé à 5 millions d'euros, dont 1,5 millions € demandés au FFEM.

	Budget total	FFEM	WWF	Cordio	PNUE/SCN	WIO-C partners	SIDA
Composante 1 : Mise en place d'un processus multipartite de planification spatiale et gestion intégrée	€ 2 150 000	€ 400 000	€ 350 000		€ 200 000	€ 100 000	€ 1 100 000
Composante 2 : Planification et adoption des meilleures pratiques environnementales et sociales dans les secteurs du gaz et du pétrole	€ 900 000	€ 450 000	€ 50 000		€ 50 000	€ 100 000	€ 250 000
Composante 3 : Réplication et mise à l'échelle de modèles réussis de gestion communautaire des ressources marines et d'amélioration des moyens d'existence des communautés	€ 1 300 000	€ 350 000		€ 100 000		€ 100 000	€ 750 000
Coordination, gestion et évaluation projet	€ 900 000	€ 300 000	€ 100 000	€ 0	€ 100 000	€ 0	€ 400 000
<i>* dont part frais de gestion : 10%</i>							
Total projet	€ 5 250 000	€ 1 500 000	€ 500 000	€ 100 000	€ 350 000	€ 300 000	€ 2 500 000

NB : Le budget lié à la coordination, gestion et évaluation comprend le recrutement d'un expert à plein temps en appui au secrétariat de la Convention de Nairobi (400 000 euros).

II. JUSTIFICATION FFEM

Le projet entend poser les bases d'une gestion durable et concertée des ressources naturelles marines et côtières et des services écosystémiques de la zone du Nord du canal du Mozambique. Il contribuera à la mise en œuvre du Plan d'action 2012-2020 de la Convention sur la diversité biologique, en particulier des objectifs d'Aichi n°1, n°3, n° 6, n°10, n°11 et n° 19, et à la mise en œuvre de l'ODD n° 14 « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines ». Il s'inscrit également dans les négociations actuelles sur le protocole GIZC de la convention de Nairobi.

L'engagement du secteur privé dans la promotion et l'échange de bonnes pratiques, sur la base notamment d'une étude d'impact environnemental stratégique, de même que le travail de planification spatiale devraient contribuer à la viabilité écologique et sociale du projet. Par ailleurs, les démarches de gestion communautaire des ressources marines, d'échanges de bonnes pratiques d'expériences et de savoir-faire entre les acteurs, et l'approche participative dans la planification spatiale ont vocation à renforcer l'acceptabilité sociale du projet. Elles devraient permettre une meilleure appropriation par les parties prenantes (institutions nationales liées à l'environnement, secteur privé, organisations sous-régionales, autorités locales, gestionnaires, communauté scientifique, société civile, etc.) des enjeux liés à la gestion durable des ressources marines et côtières de la zone NCM. A travers le soutien à des initiatives communautaires, le projet entend répondre aux enjeux de développement local. Par rapport aux autres initiatives passées ou en cours dans la sous-région, le caractère innovant de ce projet repose sur son approche holistique et multipartite. Par ailleurs, il combine différents leviers d'actions : appui institutionnel pour la planification spatiale et la gestion intégrée, mobilisation du secteur privé (pétrole et gaz) dans le processus de planification et de GIZC (composante 1), dans la diffusion des meilleures pratiques environnementale et sociale dans le secteur gazier et pétrolier (composante 2) et dans le soutien aux initiatives communautaires (composante 3), et réalisation et diffusion d'actions pilotes de gestion communautaire des ressources. Enfin, la démarche de concertation multi-acteurs, la coordination générale par le secrétariat de la Convention pour la démarche de planification spatiale, et la valorisation du projet seront de nature à mobiliser les décideurs pour l'adoption et la mise en œuvre du cadre d'intervention sur l'initiative NCM, et ainsi assurer la durabilité institutionnelle du projet.